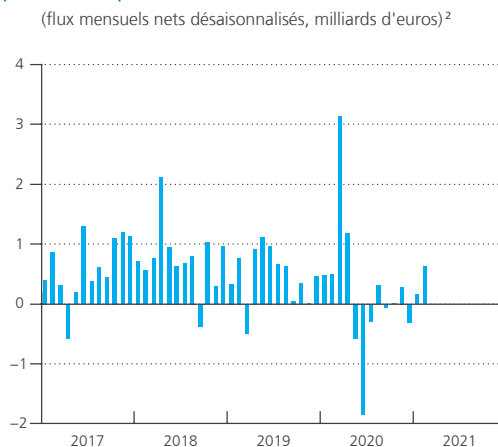


Liens: [observatoire du crédit](#)

### Crédits accordés aux sociétés non financières par les banques résidentes



Source: BNB (schéma A).



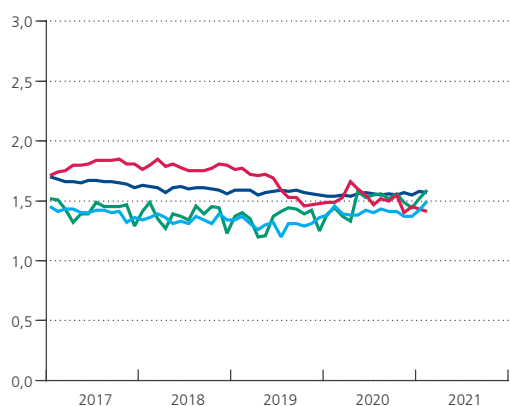
Source: BNB (schéma A).

#### Février 2021

L'octroi de crédits aux entreprises est reparti légèrement à la hausse en février. Le taux de variation à un an d'écart des crédits alloués par les banques résidentes aux sociétés non financières s'est fixé à 1,8 % (contre 1,7 % en janvier). Cette évolution reflète un ralentissement des remboursements nets de crédits à court terme (moins d'un an), parallèlement à la poursuite du ralentissement de l'octroi de crédits à moyen terme (entre un et cinq ans) et une stabilisation sur le plan des prêts à long terme (plus de cinq ans). Le taux de croissance des crédits à court terme s'est quant à lui affiché, à -5,2 % (contre -5,6 % en janvier). Celui des prêts à moyen terme est ressorti à 5,4 % (contre 5,7 %), tandis que celui des crédits à long terme s'est établi à 3,9 % (contre 3,8 % le mois précédent). Sur la base des données désaisonnalisées, le volume des nouveaux crédits octroyés en février a été supérieur, de 0,6 milliard d'euros, à celui des remboursements.

La moyenne des taux d'intérêt sur les nouveaux crédits aux entreprises s'est légèrement relevée en février, pointant à 1,47 % (contre 1,45 % en janvier), du fait de l'évolution des taux à court et à moyen termes. Le tarif sur les emprunts à moyen terme (dont la fixation initiale du taux est comprise entre un et cinq ans) a augmenté de 7 points de base, s'établissant à 1,59 %, tandis que celui sur les crédits dont la fixation initiale du taux est supérieure à cinq ans a perdu 2 points de base, se fixant à 1,41 %. Enfin, le taux sur les crédits à court terme (dont la fixation initiale du taux est inférieure à un an) d'un montant inférieur à un million d'euros est demeuré quasiment stable (-1 point de base), à 1,57 %, tandis que celui sur les prêts d'un montant supérieur à cette somme a rebondi de 8 points, à 1,50 %.

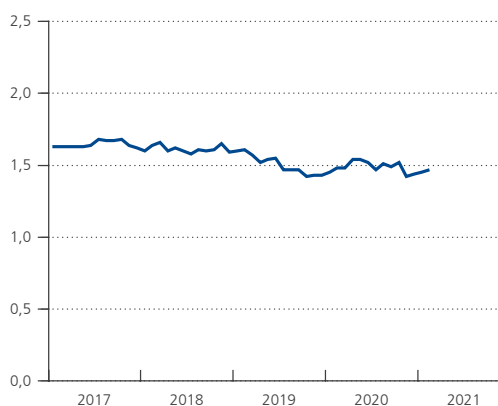
#### Taux d'intérêt sur les nouveaux crédits (pourcentages)



- Crédits à taux variable < 1 an, < 1 mio euros
- Crédits à taux variable < 1 an, > 1 mio euros
- Crédits à taux fixe 1-5 ans, < 1 mio euros
- Crédits à taux fixe > 5 ans, < 1 mio euros

Source: BNB (enquête MIR).

#### Taux moyen pondéré<sup>3</sup> (pourcentages)



Source: BNB (enquête MIR et schéma A).

<sup>1</sup> Calculés comme le rapport des flux cumulés nets des douze derniers mois sur l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente. Cette définition n'inclut pas les reclassifications et révisions éventuelles de l'encours.

<sup>2</sup> Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés, dont est retranchée la valeur des remboursements.

<sup>3</sup> Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges aux nouveaux crédits aux entreprises. La pondération est basée sur les encours des différents types de crédits.